

## AVIS DE RECRUTEMENT

**Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique  
Direction Générale des Finances Publiques  
Département d'Indre-et-Loire**

**AVIS  
de recrutement au titre de l'année 2024  
d'agents administratifs des Finances publiques  
Service des impôts des particuliers de Loches**

En application des dispositions de l'arrêté du ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique du 13 juin 2024, est organisé, au titre de l'année 2024, par la direction générale des Finances publiques, le recrutement sans concours d'agents administratifs des finances publiques (département d'Indre-et-Loire).

### I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Il s'agit des conditions générales requises pour l'accès aux emplois publics de l'État :

- être de nationalité française ou ressortissant de l'un des États membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.
- satisfaire aux conditions générales d'accès à la fonction publique :
- jouir de ses droits civiques ;
- ne pas avoir subi de condamnations figurant au bulletin n° 2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- être en situation régulière au regard des obligations militaires.

### II - NOMBRE DE PLACES OFFERTES ET DATE PREVUE DU RECRUTEMENT

**Le nombre total d'emplois à pourvoir est fixé à : 2  
Le recrutement est organisé pour prendre effet le : 01/10/2024.**

### III - NATURE DES FONCTIONS À EXERCER

**Les postes sont à pourvoir au service des impôts des particuliers de Loches :**

- vous recevrez et exploiterez des déclarations fiscales dans le cadre de l'impôt sur le revenu et des impôts locaux (déclarations de revenus, mise à jour de la taxe d'habitation...);
  - vous vous assurerez du paiement des droits et taxes dues par les contribuables ;
  - vous viendrez en conseil, soutien et accompagnement des contribuables.
- Une formation et un accompagnement à la prise de poste sont prévus.

Nous recherchons des collaborateurs qui aiment travailler dans un environnement moderne, utiliser les nouvelles technologies de communication et travailler en équipe.

Pour effectuer ces missions, les compétences attendues de nos futurs collaborateurs sont :

Connaissances	Savoir-faire	Savoir-être
- en gestion administrative et comptable ; - des connaissances sur les principes généraux de la fiscalité des particuliers ou de la comptabilité seraient un plus.	- accueil du public ; - respect des délais et rigueur ; - recherches documentaires et réglementaires ; - qualités rédactionnelles.	- sens du travail en équipe et de la communication ; - sens de l'écoute ; - organisation ; - discrétion et respect du secret professionnel.

Une bonne maîtrise des outils informatiques est indispensable.

### IV - PÉRIODE DE RETRAIT ET DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats devront prendre contact avec le service des ressources humaines de la direction locale des Finances publiques d'Indre-et-Loire pour constituer leur dossier de candidature.

**Adresse : 94 boulevard Béranger, CS 33228, 37032 TOURS CEDEX 1  
Téléphone : 02 47 21 73 38 ou 02 47 21 73 53  
Courriel: [ddfip37.ppr.formationprofessionnelle@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:ddfip37.ppr.formationprofessionnelle@dgfip.finances.gouv.fr)**

Le dossier de candidature comporte notamment :

- une lettre de motivation ;
  - un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'études ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés ;
  - la photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité. Les candidats doivent posséder la nationalité française ou être ressortissants de l'un des États membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen (carte nationale d'identité recto/verso, passeport...);
  - la photocopie d'une pièce justifiant de la situation au regard des obligations militaires. Seuls les candidats entre leur 16ème anniversaire et la veille de leur 25ème anniversaire sont tenus de justifier leur situation (certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC), attestation provisoire « en instance de convocation » à la JDC...).
- Les candidats âgés de 25 ans et plus au jour de la constitution du dossier de candidature sont dispensés de cette justification (loi n° 2015-917 du 28 juillet 2015) ;**
- le cas échéant, le(s) certificat(s) de travail correspondant aux emplois précédemment occupés indiquant les périodes et la nature de l'emploi ;
  - le cas échéant, tout justificatif nécessaire à l'exercice de la fonction proposée.

**La date d'ouverture des inscriptions auprès de la direction locale des finances publiques est fixée au 24 juin 2024.**

**La date limite de dépôt du dossier de candidature auprès de la direction locale des finances publiques est fixée au 24 juillet 2024.**

Les dossiers des candidats seront examinés par une commission de sélection. Il est précisé que seuls seront convoqués à l'entretien de sélection les candidats préalablement retenus par la commission à l'issue de l'examen des dossiers.

### V - ORGANISATION DU RECRUTEMENT

L'organisation du recrutement est fixée par le décret n° 2016-1084 du 3 août 2016 qui a modifié le décret n° 2010-985 du 26 août 2010.